

Perspective de la session : session de printemps 2026 (État : 19.02.26)

La session de printemps du Parlement aura lieu du 2 au 20 mars 2026. Une fois de plus, le secteur de l'acier et des métaux est concerné par de nombreux dossiers politiques.

Programme d'allégement budgétaire 27

metal.suisse salue une gestion prudente des finances fédérales. Il existe de nombreux domaines dans lesquels des fonds fédéraux sont dépensés, alors qu'ils sont désormais obsolètes et génèrent des effets d'aubaine. Il est d'autant plus regrettable que le Conseil des États ait dénoué le paquet lors de la session d'automne et en ait supprimé plusieurs points. La loi sur les forêts en est un exemple : le Conseil fédéral prévoyait initialement de supprimer la promotion du bois prévue à l'art. 34a de la loi sur les forêts. metal.suisse soutient la révision de la loi sur les forêts, car l'art. 34a constitue une subvention qui fausse le marché. La promotion du bois pouvait initialement se justifier en raison d'une défaillance du marché. Cependant, le bois s'est désormais imposé comme un matériau de construction conventionnel. La promotion de la Confédération est donc dépassée et équivaut à une préférence de l'État pour un matériau de construction. metal.suisse s'engage en faveur d'une concurrence loyale et s'oppose fermement à toute subvention d'un matériau de construction. Chaque matériau de construction a ses atouts spécifiques et doit donc être utilisé là où il peut apporter le plus grand bénéfice à la société, à l'environnement et à l'économie.

metal.suisse salue en revanche la suppression du programme Bâtiments du PA27. En adoptant la loi sur la protection du climat, la population suisse s'est clairement engagée à réduire les émissions dans le secteur du bâtiment. La suppression du programme irait à l'encontre de la volonté populaire et enverrait un mauvais signal.

Initiative populaire et contre-projet indirect « De l'électricité pour tous à tout moment (Stop au black-out) »

metal.suisse soutient la contre-proposition indirecte à l'initiative Blackout et donc la levée de l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires. L'ouverture technologique est un premier pas vers un mix de production équilibré et des conditions stables pour l'industrie. En outre, metal.suisse soutient certains points de l'initiative qui n'ont pas été repris dans la contre-proposition. Ainsi, l'énergie nucléaire, dont il est prouvé qu'elle est respectueuse du climat, devrait être mise sur un pied d'égalité avec les énergies renouvelables dans la procédure d'autorisation.

Vous trouverez ci-dessous les dossiers pertinents pour metal.suisse.

Calendrier	Titre	Statut	Chronologie	Position
03.03.2026 04.03.2026 Conseil national (évt. autres traitements au Conseil national et au Conseil des États)	25.063 Programme d'allègement budgétaire 2027 de la Confédération (objet du Conseil fédéral)	En commission du Conseil national	Projet 1 17.12.2025: Conseil des États Décision modifiant le projet	metal.suisse soutient le maintien du programme Bâtiments conformément à la décision du Conseil des États metal.suisse s'oppose au maintien de la promotion du bois dans l'art. 34a de la loi sur les forêts et préfère sur ce point la version du Conseil fédéral.
09.03.2026 Conseil des États	25.4638 Adapter les seuils d'achat afin de renforcer l'économie suisse (motion)	L'avis relatif à l'intervention est disponible		metal.suisse recommande d'accepter la motion
11.03.2026 Conseil des États	25.068 «De l'électricité pour tous en tout temps (Stop au blackout)». Initiative populaire et contre-projet indirect (objet du Conseil fédéral)	En commission du Conseil des États		metal.suisse soutient la contre-proposition indirecte
11.03.2026 Conseil national	25.3624 Accorder aux apprentis une autorisation frontalière pour toute la durée de leur apprentissage (motion)	Fin des discussions en commission du Conseil national		metal.suisse recommande d'accepter la motion
12.03.2026 Conseil des États	24.3780 Aligner sur le secteur privé les salaires versés par la Confédération (motion)	Fin des discussions en commission du Conseil des États		metal.suisse recommande d'accepter la motion
18.03.2026 Conseil des États	25.3984 Optimiser l'examen des subventions pour garantir la santé des finances fédérales (motion)	En commission du Conseil des États		metal.suisse recommande d'accepter la motion

19.03.2026 Conseil national	25.4409 Garantir le niveau des prestations de CFF Cargo, y compris le maintien d'un réseau central dans le transport combiné de marchandises (motion)	Fin des discussions en commission du Conseil national		metal.suisse recommande l'acceptation de la motion
20.03.2026 Conseil national	23.462 Entreprises fédérales en concurrence avec le secteur privé. Clarifier les règles du jeu (initiative parlementaire)	En commission du Conseil national	26.03.2024 CER-E Ahésion	metal.suisse soutient l'initiative parlementaire

Le secrétariat de metal.suisse se tient à votre disposition pour toute question.

Andreas Steffes +41 61 228 90 32 / +41 76 426 34 01
Hendrik Rowedder +41 61 202 94 35
Viaduktstrasse 8
4051 Bâle
info@metalsuisse.ch